

La licence de la FFRandonnée vous permet de bénéficier d'un contrat d'assurance créé sur mesure pour les randonneurs. Elle vous couvre :

- quand vous randonnez avec votre association ou seul en autonomie;
- quand vous randonnez en France
- quand vous randonnez à l'étranger (sauf pays non couverts) pour un séjour n'excédant pas 30 jours consécutifs;
- quand vous pratiquez la randonnée pédestre à pied ou en raquettes à neige, le ski nordique ou toute autre forme de marche.

## TABLEAU DE SYNTHÈSE DES GARANTIES

	Licences IR et FR	Licences IRA, FRA et FRAMP	Licences IMPN et FMPN
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Frais de recherche et secours : 7 500€ avec avance des fonds par le licencié	NON	oui	oui
Défense pénale et recours contre un tiers : 50 000€	oui	oui	oui
Accidents corporels	NON	oui	oui
Dommages matériels concomitants d'un accident corporel : 600€ (franchise 30€)	NON	oui	oui
Assistance en cas d'accident ou maladie sous réserve d'hospitalisation même ambulatoire	NON	oui	oui
Complément multiloisirs de pleine nature	NON	NON	oui

Toute licence familiale couvre :

- les enfants mineurs, y compris ceux confiés par la DDASS; les enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents ;
- les enfants ou petits-enfants mineurs ou majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge de leurs parents et vivant sous le même toit qu'eux.

La licence FRAMP est destinée aux personnes dites « isolées » : un seul parent ou grand-parent

Toute première demande de licence doit être accompagnée d'un certificat médical attestant de la non-contre-indication de la pratique de la randonnée pédestre.

Ce certificat fera l'objet d'un renouvellement annuel pour les adhérents âgés de plus de 70 ans. Pour les randonneurs de moins de 70 ans, le renouvellement se fera tous les trois ans.

Rappels :

- 1- Nous vous informons de votre intérêt à souscrire une garantie couvrant les accidents corporels.
- 2- Pour les titulaires d'une licence IRA, FRA, IMPN ou FMPN, possibilité de souscrire des garanties complémentaires en option: demander un bulletin d'adhésion à votre responsable.

## LICENCES 2017

### TARIFS 2017 DES LICENCES

	IR (avec responsabilité civile)	IRA (avec responsabilité civile et accidents corporels )	IMPN multiloisirs pleine nature ( RC + AC )
<b>Individuelle</b>	<i>Licence : 21,40 € Assurance : 0,45 €</i>	<i>Licence : 21,40 € Assurance : 2,60 €</i>	<i>Licence : 21,40 € Assurance : 12,60 €</i>
Prix	21,85 €	24 €	34 €

	FR (avec responsabilité civile)	FRA (avec responsabilité civile et accidents corporels )	FRAMP (avec responsabilité civile et accidents corporels )	FMPN multiloisirs pleine nature ( RC + AC )
<b>Familiale</b>	<i>Licence : 42,80 € Assurance : 0.45 €</i>	<i>Licence : 42,80 € Assurance : 5 €</i>	<i>Licence : 21,30 € Assurance : 6,30 €</i>	<i>Licence : 42,80 € Assurance : 25 €</i>
Prix	43,25 €	47,80 €	27,60 €	67,80 €

- Au prix de la licence, il faut ajouter une cotisation de **10 € par famille** à l'Association Sportive d'Andaine.
- Si vous souhaitez un abonnement à la revue de la FFRandonnée : Passion Rando Magazine, vous bénéficiez d'un tarif de 6 € pour les 4 numéros, à ajouter à votre cotisation.
- **Merci de compléter avec soin toutes les rubriques du bulletin d'adhésion, en particulier vos adresses postale et électronique et votre numéro de téléphone pour faciliter notre communication.**



**ADHESION  
2017**

Bulletin d'inscription à retourner ( avant le 15-12-2016 pour une assurance au 01-01-2017 ) à Arlette  
JEANNE 6 allée du Palis La Chapelle d'Andaine 61140 - RIVES D'ANDAINE

Je, soussigné : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
demande à adhérer à l'Association Sportive d'Andaine fédérée sous le n° 01098 .

J'ai noté que le code du sport fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé des formules d'assurance facultative pour couvrir mes propres accidents corporels.

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la randonnée pédestre, notamment en montagne et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Je m'engage à fournir à l'association un certificat médical datant de moins d'un an.

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_  
(Mention manuscrite : Lu et approuvé) .....  
Signature

NOM	Prénom	Date de naissance	Adresse complète C.P. + commune	Type <i>(entourer la licence choisie)</i>	Montant
				IR	
				FR	
				IRA	
				FRA	
				FRAMP	
				IMPN	
				FMPN	
				Adhésion association	10 €
Téléphone : .....				Abonnement Passion Rando Magazine : 6 €	
Courriel: .....				<b>TOTAL</b>	

Règlement par chèque à l'ordre de : Association Sportive d'Andaine



# CALENDRIER PREVISIONNEL 2017

**1- RANDOS DOUCES** : 6 km maximum, à allure modérée, le 3<sup>ème</sup> MERCREDI du mois  
**Préparées et accompagnées par les adhérents.** Si nous avons 9 propositions d'organisation, nous retiendrons les dates suivantes : 15-02 ; 15-03 ; 19-04 ; 17-05 ; 21-06 ; 20-09 ; 18-10 ; 15-11 et 16-12

**2- FIN DE SEMAINE** : le plus souvent possible, **1 samedi et 1 dimanche par mois**  
les propositions reçues à l'assemblée générale seront réparties en réunion de bureau selon le calendrier prévisionnel suivant :

1	Dimanche 15 janvier	Galette des Rois à Bagnoles
2	Samedi 28 janvier	
3	Dimanche 12 février	
4	Samedi 25 février	
5	Dimanche 12 mars	
6	Samedi 25 mars	
7	Dimanche 2 avril	
8	Lundi 17 avril	
9	Lundi 1 <sup>er</sup> mai	
10	Dimanche 14 mai	
11	Samedi 10 juin	
12	Dimanche 25 juin	
13	Dimanche 2 juillet	Rando le matin ; fête du club
14	Samedi 2 septembre	
15	Dimanche 10 septembre	Rando départementale
16	Dimanche 24 septembre	matin, avec la Trans'Andaines VTT
17	Samedi 7 octobre	
18	Dimanche 22 octobre	
19	Samedi 4 novembre	
20	Samedi 18 novembre	Assemblée générale
21	Dimanche 26 novembre	
22	Dimanche 3 décembre	
23	Samedi 16 décembre	Rando suivie du traditionnel vin chaud

**3- MERCREDI** : si nous avons beaucoup de propositions pour la fin de semaine ou le mercredi, nous pourrions ajouter au moins le mercredi 13 septembre

#### 4- WEEK-END de l'ASCENSION avec les cyclos

Du jeudi 25 au dimanche 28 mai, séjour dans le Cotentin. A l'étude, hébergement à Biville en pavillons constitués de 3 chambres de chacune 2 personnes, avec restauration à 200 m. Randonnées sur le sentier littoral escarpé de la Hague : Nez de Jobourg, Goury et ses « clôts », dunes de Biville, côte rocheuse d'Omonville... Prix : 145 € environ (pour 12 ou 18 ou 24 personnes) sans les frais de déplacement. Inscription avant le 20 novembre pour réserver définitivement les pavillons. Joindre un chèque pour le 1<sup>er</sup> acompte : 58 € par personne à l'ordre de l'Association Sportive d'Andaine

## 5- SEJOUR « FACILE » sur la côte charentaise

Du lundi 5 au lundi 12 juin, séjour dans le village vacances Cap France, à St Georges de Didonne (près de Royan). Hébergement en chambres de 2 personnes ; 6 jours de randonnées « faciles » à l'étude: 16 km maximum, peu de dénivelé

- La pointe de Suzac, traversées de « conches » ; Meschers sur Gironde, son port et ses grottes
- Talmont sur Gironde et sa ville close, classé parmi les « plus beaux villages de France » ; Arces et son église romane ; l'estuaire avec les carrelets des pêcheurs
- La pointe de Grave après une traversée de la Gironde sur le bac de Royan ; vues exceptionnelles sur l'estuaire et le phare de Cordouan
- Rando sur l'île d'Oléron, dans les marais et les anciennes salines de Château d'Oléron
- Rando dans les vignobles car c'est le pays du Pineau et du Cognac
- Brouage et ses remparts; parcs ostréicoles des huîtres de Marennes-Oléron

Prix : 450 € environ sans les frais de déplacement. Inscription avant le 18 novembre car le village vacances est très demandé déjà !!! Joindre un 1<sup>er</sup> chèque d'acompte de 180 € par personne à l'ordre de l'Association Sportive d'Andaine.

## 6- TRAVERSEE DU JURA (2)

Du samedi 8 au dimanche 16 juillet, **7 JOURS EN ITINERANCE** dans le Jura, de Prémanon à Bellegarde sur Valserine. Hébergement en gîtes de groupe; véhicule accompagnateur pour les bagages ; **8 randonneurs maximum** (priorité aux randonneurs 2016 ; groupe à compléter). Prix: 500 € à l'étude incluant tous les déplacements. 1<sup>er</sup> acompte : 200 € par personne, par chèque à l'ordre de l'Association Sportive d'Andaine

## 7- LA COTE VERMEILLE ET LES ALBERES (Pyrénées Orientales)

Du vendredi 22 au samedi 30 septembre, séjour dans un village vacances à Argelès. Hébergement en chambres de 2 personnes. 7 jours de randonnée avec un **dénivelé de 600 m en moyenne par jour:**

- Sentier littoral de Port-Vendres à l'anse de Paulilles (ancienne dynamiterie Nobel) via le cap Béar, retour par les terres : hameau des Cosprons, vignobles
- Visite de Collioure, montée au Coll de Mollo ; fort Dugommier ; fort St Elme ; moulin
- Coll de la Serra, montée à la batterie de Taillefer, tour Madeloc, coll dels Gascons, coll de Vallauria ; panoramas sur Argelès, Collioure, Port-Vendres et Banyuls
- De la gare de Banyuls à celle de Cerbère, par le sentier littoral escarpé: garrigue, vignobles, rochers...
- Du cap Cerbère à la frontière espagnole par le sentier littoral ; coll dels Belitres (stèle en souvenir du passage des réfugiés espagnols) ; forêt domaniale de Cerbère ; vignobles de Coma Espera ; panorama jusqu'au cap Creus en Espagne
- De Sorède à l'ermitage Notre Dame du Château ; ruines du château d'Ultrera ; site d'expérimentation du 1<sup>er</sup> four solaire ; nombreuses vues sur la côte et la plaine du Roussillon
- Laroque-des-Albères et sa citadelle, fontaines des Simiots et de la Vernosa ; ancien puits à neige ; vues sur le Puig Neulos

Prix : 400 € environ sans les frais de déplacement. Inscription avant le 20 novembre (12 places réservées) en joignant un 1<sup>er</sup> chèque d'acompte de 160 € à l'ordre de l'Association Sportive d'Andaine

*Les inscriptions aux différents séjours seront prises en compte à la réception du 1er chèque d'acompte représentant 40% du prix du séjour ; 50% seront versés un mois avant le départ et le solde au retour*

**SVP, 1 chèque par sortie, à remettre à Arlette Jeanne.**

DISTRIBUTION des petits livrets, avec le programme complet, à la randonnée de la galette des Rois, le 15 janvier 2017.